

L'Auvergne ecclésiastique, entre héritage cartographique et innovation géomatique

Stéphane Gomis et Isabelle Langlois, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »,
Université Blaise-Pascal Clermont II
Mulhouse, *Clio en cartes* 3, 16 novembre 2015

La cartographie ecclésiastique est une science neuve. En effet, il faut attendre les travaux de François de Dainville, parus dans les années 1950, pour assister à la naissance d'une véritable école. Ses études ouvrent un champ nouveau de la recherche en cartographie dans lequel va notamment s'illustrer dom Jacques Dubois. Après une mise au point historiographique, nous nous intéresserons à la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation des fonds de cartes propres à l'espace auvergnat. Nous ne manquerons pas de nous intéresser aux aspects qui posent questions, notamment ceux qui sont liés à la question des limites.

I. Les sources : bilan historiographique

En 1956, François de Dainville (1909-1971) publie un ouvrage magistral, encore inégalé¹. Cette étude venait combler un vide historiographique ayant trait à la géographie ecclésiastique du royaume. Après une description minutieuse des modalités de levée des cartes, l'auteur présente un état des collections de l'époque moderne répertoriées dans les dépôts publics. Il cartographie l'étendue et la répartition des différentes levées. F. de Dainville met en relation les documents cartographiques et le contexte social et culturel de leur élaboration. Ainsi, il ne lui a pas échappé combien les évêques de la Réforme catholique soutiennent les entreprises cartographiques, voire en prennent l'initiative. Pour ces pasteurs des âmes, mieux connaître l'espace diocésain, c'est aussi une façon de mieux le maîtriser. L'auteur montre bien l'émergence de cette dimension pastorale dans le développement de la cartographie diocésaine et prend soin de doter son ouvrage d'une série de cartes.

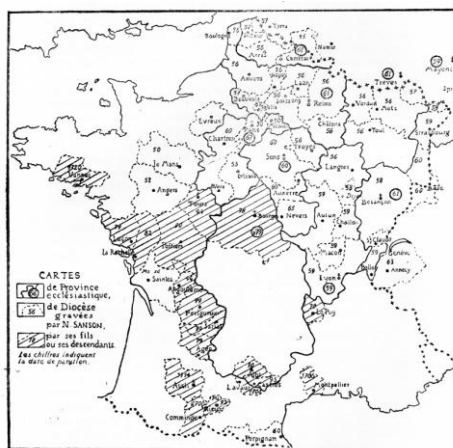


Fig. 1 : F. de Dainville, *Cartes anciennes de l'Église de France* [...], p. 36 : cartes levées avant ou pendant les travaux de Nicolas Sanson (années 1660-1667).

Il est frappant de constater combien le Massif central, et plus particulièrement l'Auvergne, sont les grands absents de ces représentations cartographiques. Les levées

¹ François de Dainville, *Cartes anciennes de l'Église de France. Historique – Répertoire – Guide d'usage*, Paris, Vrin, 1956.

effectuées du XVI^e au XVIII^e siècle semblent avoir ignoré le centre du royaume. Ce défaut s'explique sans doute pour une part parce que ces provinces n'étaient pas pays de frontière. Le chercheur est donc conduit à s'interroger sur les ressources archivistiques permettant de visualiser les diocèses de Clermont, Saint-Flour et Le Puy².

Prolongeant les travaux de son prédécesseur, dom Jacques Dubois (1919-1991) publie en 1965 « La carte des diocèses de France avant la Révolution », un article fondateur concernant les limites diocésaines³. Il indique combien les pouillés diocésains constituent une source essentielle car ils répertorient tous les bénéfices ecclésiastiques classés par paroisses et archiprêtres. Régulièrement mis à jour pour des raisons fiscales (décimes), ils ont fait l'objet d'une publication régulière dans une série spécifique du « Recueil des historiens de la France ». Cela a été le cas pour le diocèse de Clermont dès 1880, sous les auspices d'Alexandre Bruel (1841-1920)⁴. Lorsque les pouillés peuvent être mis en relation avec une carte contemporaine de leur élaboration, le cartographe trouve là un précieux point de comparaison.

Par ailleurs, A. Bruel a pris soin d'adjoindre à son ouvrage une carte en couleur des paroisses des diocèses de Clermont et de Saint-Flour, divisée en archiprêtres.

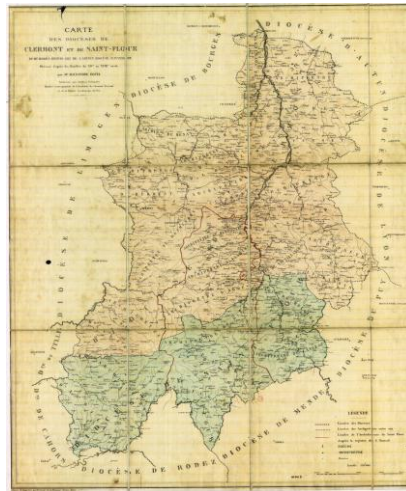


Fig. 2 : A. Bruel, *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour* [...], carte hors texte.

L'introduction méthodologique de son ouvrage mentionne les nombreuses sources qu'il a identifiées et consultées, soit 20 manuscrits.

Il faut également nous référer à l'atlas inachevé des anciens diocèses de France que Jacques de Font-Réaulx (1893-1979) avait entrepris. Pour notre espace d'étude, seul le diocèse du Puy a été publié⁵.

Le constat d'un défaut de cartes propres à l'espace auvergnat doit donc être réévalué à l'aune de ces derniers éléments. Négligé dans certaines enquêtes nationales, le territoire ecclésiastique du Massif central a cependant fait l'objet d'études au moins partielles, dont les recoupements et la synthèse permettent de renseigner certains espaces délaissés.

² Le diocèse du Puy mentionné par F. de Dainville désigne ici le diocèse civil et non pas la circonscription religieuse.

³ Jacques Dubois, « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales. E.S.C.*, t. 20, 1965, p. 680-690.

⁴ Alexandre Bruel, *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour du XIV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1880.

⁵ Jacques de Font-Réaulx, *Le diocèse du Puy à la fin du XIV^e siècle (carte)*, Valence, Barrière et fils, 1955.

Stéphane Gomis et Isabelle Langlois, « L'Auvergne ecclésiastique, entre héritage cartographique et innovation géomatique »

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Université Blaise-Pascal Clermont II

Mulhouse, Clio en cartes 3, 16 novembre 2015

Avant d'en venir aux modalités concrètes de l'élaboration de nos fonds de cartes, il importe tout d'abord de présenter succinctement l'organisation de ces espaces diocésains. Jusqu'au début du XIV^e siècle, le diocèse de Clermont s'étend dans ses limites les plus septentrionales jusqu'aux portes de Moulins, et au sud jusque dans la Châtaigneraie cantalienne. Au total, il rassemble un millier de paroisses. En 1317, le pape Jean XXII lui soustrait les territoires les plus méridionaux afin de créer le diocèse de Saint-Flour. Désormais, le diocèse de Clermont compte 750 paroisses environ ; celui de Saint-Flour, près de 300. Le premier est composé de 15 archiprêtrés, le second de 5. Pour sa part, le diocèse du Puy rassemble près de 200 paroisses, réparties en 3 archiprêtrés, la ville du Puy constituant une entité spécifique.

II° Modalités de la mise en œuvre avec les outils actuels de la géomatique

- Le choix du figuré ponctuel

Après réflexions et expérimentations, il a été arrêté de travailler à partir d'une base de données ponctuelles plutôt que surfaciques. La base est composée du relevé cadastral des bâtiments religieux, pour l'Auvergne, soit 2 500 enregistrements. Associée à la BD TOPO de l'IGN (1/25 000^e), il devient aisé de spatialiser chaque bâtiment.

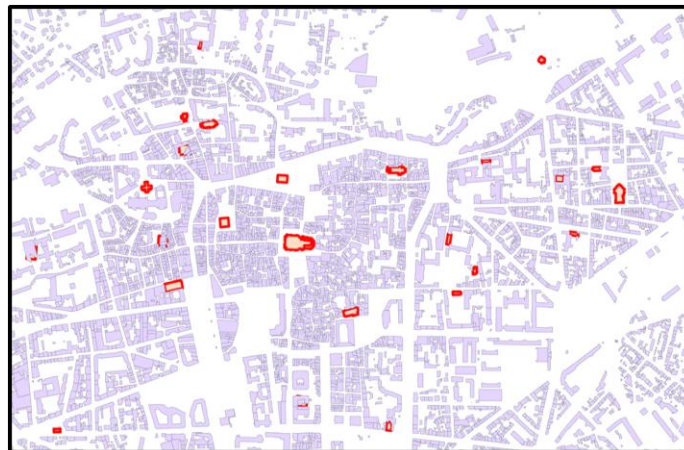


Fig. 3 : Les bâtiments religieux de la BD TOPO de l'IGN, ville de Clermont (détail).

- **La saisie des données** documentant chaque église paroissiale est réalisée grâce à un module complémentaire associé à la base IGN.

Chaque bâtiment est renseigné avec les informations suivantes :

- Est-ce le siège d'une paroisse ?
- Quel est le nom de la paroisse d'Ancien Régime ?
- Quelle est la titulature du lieu ?
- Est-ce le chef-lieu d'un archiprêtré ?

Par ailleurs, la base IGN nous renseigne systématiquement sur la commune actuelle.

Les églises paroissiales disparues sont rétablies. Après avoir été dessinées à l'emplacement qu'on estime avoir été le leur, leur notice est complétée, comme pour les bâtiments existants.

- La recherche des erreurs

Une fois les bâtiments religieux caractérisés, une série de requêtes a permis de mettre en évidence un certain nombre d'anomalies :

- Quelles communes ne possèdent aucun siège de paroisse ?

- Quelles sont les communes qui furent le siège de 2 paroisses ou plus, rattachées à des archiprêtrés différents, comme c'est le cas à Montluçon.

- Le dessin des archiprêtrés

Il comprend la vérification des tracés pour les paroisses douteuses grâce aux registres paroissiaux.

Nous n'avons pas entrepris de vérifier toutes les limites d'archiprêtrés générées à partir des limites des communes, mais nous avons mené l'enquête lorsque la requête d'erreurs nous signalait une anomalie. Nous avons alors eu recours aux registres paroissiaux afin de procéder à un découpage par hameaux.

Dans le cas de Marlhès, le tracé paroissial est d'autant plus important à relever qu'il s'agit non seulement d'une limite d'archiprêtré mais aussi de diocèse (entre Le Puy et Vienne).

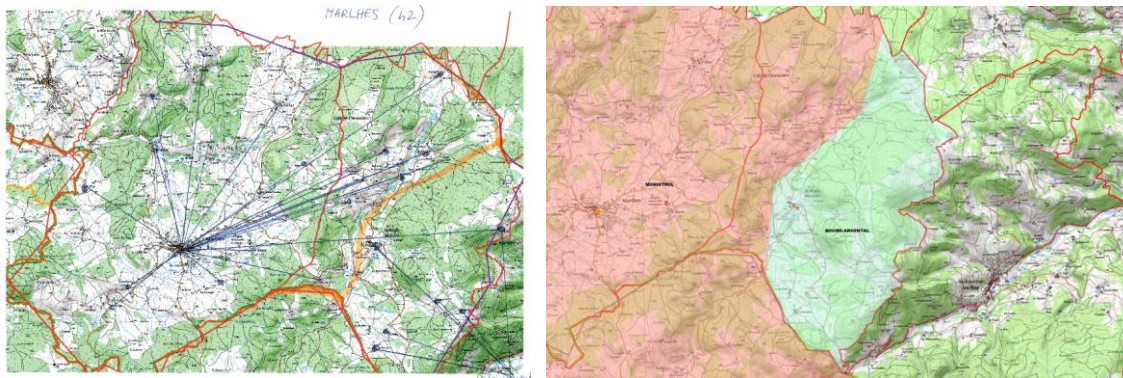


Fig. 4 : Hameaux rattachés à la paroisse de Marlhès [Loire], diocèse du Puy, archiprêtré de Monistrol et ceux rattachés à la paroisse de Saint-Sauveur-en-Rue [Loire], diocèse de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental.

- Quelques résultats

- Les trois principaux diocèses (Clermont, Saint-Flour et Le Puy) ont été traités, y compris dans leurs marges au delà de l'Auvergne ;
- Toutes les autres paroisses comprises dans l'ancienne Région Auvergne, et ne relevant pas de ces anciens diocèses, ont également été traitées ;
- Cette base « paroisses » constitue la référence pour le traitement des données antérieures à la Révolution : généralités, élections, circonscriptions judiciaires...

L'historien est donc en capacité de s'appuyer sur les archives et les cartes patrimoniales pour reconstituer et redessiner avec les outils actuels des circonscriptions territoriales disparues. *In fine*, l'élaboration de ces fonds permet le traitement de données diverses ayant trait à l'histoire culturelle, politique ou religieuse. Néanmoins, cette construction de bases de données ne va pas sans poser question notamment pour ce qui concerne la représentation des limites. Les récentes mutations techniques en matière de représentation spatiale invitent donc l'historien à réviser en profondeur le mode de collecte, de documentation, de production et de diffusion des cartes historiques. Il doit veiller tout à la fois à ne pas rompre le fil de la connaissance transmise par héritage et accepter une mutation professionnelle profonde, qui le place en situation d'apprentissage méthodologique et technique permanent. Cette mutation s'accompagne d'un mode de production et de diffusion ouvert, collectif et interactif.